Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20160912-2016-106-DE
Date de télétransmission : 20/09/2016
Date de réception préfecture : 20/09/2016

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016

**EXTRAIT DE DELIBERATION N°2016-106 / 8-9**

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.
Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEAUX, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, C. LEBLANC, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. SERVOTTE, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés** : N. CHARLETY, A. FAVIER, R. MAZZILLI, Al. MOTTE, R. REVIL.

**Absente** : A. GERVASI.

La secrétaire de séance désignée est Martine CHASSON.

---

**OBJET : VIE CULTURELLE / MUSEE : Musée Mainssieux - Demande de subvention pour la restauration des collections**

---

Rapporteur : Dolorès Zambon

**EXPOSE :** La campagne de restauration des œuvres majeures de la collection Mainssieux se poursuit. Les œuvres ainsi restaurées viennent enrichir l'exposition permanente et alimenter les futures expositions temporaires.

Le musée Mainssieux étant d'appellation « Musée de France » depuis 2004, toute proposition de restauration doit être étudiée et validée par la commission scientifique régionale compétente en matière de conservation préventive et de restauration.
La campagne de restauration présentée par le musée Mainssieux porte en 2016 sur :

1- les finitions de la restauration complexe de deux *Scènes de la vie de Moïse*, fin XVII$^{e}$ début XVIII$^{e}$ siècles.

La commission scientifique régionale compétente en matière de conservation préventive et de restauration du 22 octobre 2015 a donné un avis favorable à la poursuite de cette restauration. Cette opération de restauration est la dernière engagée pour ces deux œuvres et vient clore un travail qui s'étend sur quatre années.

Le budget, établi en fonction de la nature des travaux de restauration, s'élève à 2 800 € HT.

... /...

Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20160912-2016-106-DE
Date de télétransmission : 20/09/2016
Date de réception préfecture : 20/09/2016

**PROPOSITION :**

Vu l'avis de la commission de la Commission Associative, Culturelle et Sportive du 1er septembre 2016.

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à demander des subventions à la DRAC Rhône-Alpes et au Conseil Régional de Rhône-Alpes pour les travaux définis ci-dessus.

**DECISION :** La proposition est **ADOPTEE à l'UNANIMITE (32 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture et sa publication.

Le Maire de VOIRON,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VOIRON (Isère)

**Julien POLAT**